Fondation Jean Jaurès

Économie/ social

RÉFORME DES RETRAITES : PARLONS-EN !

Gilles Finchelstein, Dominique Reynié

24/03/2019

La Fondation Jean-Jaurès, en partenariat avec la Fondation pour l'innovation politique, lance un cycle de débats sur la réforme des retraites. Gilles Finchelstein, directeur général de la Fondation Jean-Jaurès, et Dominique Reynié, directeur général de la Fondation pour l'innovation politique, reviennent aujourd'hui sur les enjeux de cette réforme dans une tribune pour Le Parisien-Aujourd'hui en France.

Les retraités n'ont jamais été aussi nombreux. Fin 2016, tous régimes confondus, on comptait 17,2 millions de personnes percevant une pension, soit 25% de la population. La retraite est notre première dépense sociale : le montant des prestations représentait 308 milliards d'euros en 2016, soit 13,8% de notre produit intérieur brut, contre 11,4% en 2000. En 2016, la pension moyenne d'un retraité était de 1 389 euros brut par mois. Des écarts importants persistent, en particulier entre les sexes. Ainsi, la pension des femmes (1 065 euros brut par mois) est inférieure en moyenne de 39% à celle des hommes (1 739 euros pour les hommes), tandis qu'elles représentent une part grandissante des retraités (52%).

Le système actuel de retrait ne satisfait pas les Français

L'enquête menée avec l'Ifop par la Fondation pour l'innovation politique et publiée dans *Le Parisien/Aujourd'hui en France* révélait l'insatisfaction des Français à l'égard de leur système de retraite. Son fonctionnement n'est pas compris ou mal perçu. Il n'est pas clair pour une majorité des actifs (56%) et parmi les chômeurs la proportion dépasse les deux tiers (68%). L'insatisfaction concerne 80% des jeunes (18-34 ans) ; elle est majoritaire parmi les retraités eux-mêmes (55%). Près des trois quarts (72%) des personnes interrogées aboutissent à la conclusion que le système est « injuste pour la plupart des Français » et les deux tiers (67%) le trouvent « injuste pour eux-mêmes ».

L'insatisfaction est plus forte chez les femmes (79%) que chez les hommes (65%). Elles sont plus nombreuses que les hommes à exprimer leurs inquiétudes quant à l'avenir : 80% d'entre elles (71%

pour les hommes) répondent que le montant de leur retraite ne leur permettra pas de vivre de manière satisfaisante.

L'insatisfaction est encore plus perceptible au sein des classes sociales les plus pauvres. La moitié des personnes disposant de hauts revenus (49%) se disent insatisfaites de ce système, mais la proportion atteint 84% chez les personnes disposant d'un salaire mensuel brut inférieur à 894 euros. Les plus démunis considèrent le système injuste pour eux et pour la plupart des Français (62%). De même, les différences entre les régimes de retraite n'apparaissent pas justifiées pour 79% des personnes interrogées. Le système de retraite des salariés des entreprises publiques (RATP, SNCF…) est considéré « plus avantageux » par 84% des personnes interrogées, de même que le système de retraite des fonctionnaires (79%). Inversement, la plupart des personnes répondent que le système actuel de retraite est plus désavantageux pour les agriculteurs (93%), pour les artisans et les commerçants (89%), pour les salariés du privé (72%) ou pour les chefs de petites et moyennes entreprises (59%).

L'attachement au principe de la répartition est réaffirmé, sauf chez les plus jeunes : 63% des actifs préfèreraient un système fondé sur la répartition, tandis qu'un tiers (37%) expriment une préférence pour la capitalisation. Mais plus de la moitié des jeunes de 18 à 24 ans (52%) privilégient la capitalisation pour leurs futures retraites.

Acquis social majeur, la retraite est l'une des principales figures de notre État providence. Les fondations politiques dont nous avons la charge ne pouvaient se tenir à l'écart du débat sur la réforme des retraites pour en éclairer les enjeux et les modalités.

C'est pourquoi la Fondation pour l'innovation politique et la Fondation Jean-Jaurès, en présence du Haut-Commissaire à la réforme des retraites, lancent un cycle de rencontres-débats « Un système universel de retraite ? Parlons-en », organisées à Orléans le 29 mars, Niort le 5 avril, Montpellier le 9 avril et Nancy le 24 avril 2019 sur la création d'un système universel de retraite. Ces rencontres visent à porter le débat auprès des différentes sensibilités sociales et politiques en faisant dialoguer tous les acteurs impliqués dans le monde du travail.